

**Signature de l'Echange de Notes relatif au Projet de construction des laboratoires d'inspection et d'analyses de l'Office Nationale d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) Nouadhibou**

**Nouakchott, le 27 février 2019**, Son Excellence Monsieur Masahisa SATO, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères du Japon et Son Excellence Monsieur Moctar Ould DJAY, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Islamique de Mauritanie, ont procédé à la signature de l'Echange de Notes relatif à l'Aide Financière Non-Remboursable du Japon.

Il s'agit d'un accord établi entre le Japon et la République Islamique de Mauritanie portant sur l'Aide japonaise d'un montant de 1,425 milliards de Yen, soit environ 475 millions d'Ouguiyas (MRU) destiné au financement du Projet de construction des laboratoires d'inspection et d'analyses de l'Office Nationale d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) à Nouadhibou. Ladite signature a été faite à l'occasion de la visite de Son Excellence Monsieur SATO qui se rend pour la première fois en République Islamique de Mauritanie.

Le Japon et la Mauritanie partage une longue histoire dans le domaine de la pêche, qui est l'un des plus anciens et des plus privilégiés domaines de la coopération mauritano-japonaise. Depuis 1977, le Japon a financé divers projets tels que la construction et l'aménagement des ports, des marchés aux poissons, offert des formations et des équipements aux pêcheurs artisanaux. Grâce à ladite aide, les produits de la pêche représentent actuellement près de 40% des exportations mauritaniennes, ce qui fait de ce secteur l'une des principales industries de développement de la Mauritanie.

Le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères du Japon a exprimé sa satisfaction de savoir que l'Aide japonaise a permis une amélioration des conditions de vie des mauritaniens et que le peuple mauritanien en est reconnaissant.

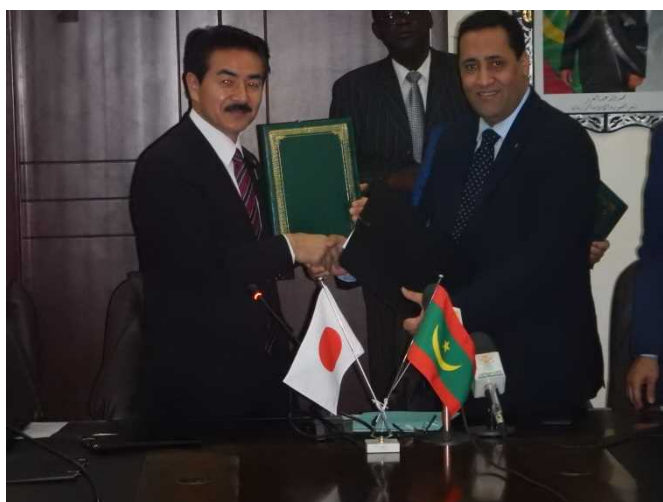
Ledit projet a comme objectif de construire un nouveau bâtiment et de fournir les équipements nécessaires afin de renforcer la capacité d'inspection des produits de pêche. Il convient de rappeler que l'ONISPA Nouakchott a été également

construit par le Japon et, en tant qu'établissement d'inspection conforme aux normes internationales, il contribue au développement efficace de la pêche en Mauritanie. Le Ministre délégué s'attend à ce que l'ONISPA à Nouadhibou contribue également au développement du domaine halieutique.

Notons enfin que Son Excellence Monsieur Masahisa SATO souhaite que cet accord renforce davantage les relations amicales entre les deux pays.



Signature



Echange



SEM Moctar Ould DJAY, Ministre de l'Economie et des Finances, SEM Masahisa SATO, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères du Japon, et SEM Yahya Ould ABDEDAYEM, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime